

Design d'Interêt Général DÉCIDER AVEC LE VIVANT

Madeleine Fritsch, Pierre Merlet, Rose Rondelez Alex Pellier, Noéline Ricau, Philippine Des Rieux ET SI .?

Les pouvoirs publics réintroduisaient l animaux sauvages dans nos villes ? Control of the state of the sta

Tuer un insecte était

Tuer un insecte était

passible de prison,
passible titre que
au même un homme ?

Les pouvoirs publics
Les pouvoirs publics
rendaient obligatoire
rendaient chaque mal
de réparer chaque ?
de fait à la nature ?

ET SI ..?

Chaque arbre avait un statut juridique ?

Toutes les décisions publiques passaient par un filtre jugeant par un filtre jugea de la faisabilité écologique ?

Les instances de Les instances de décision s'inspiraient décision s'inspiraient décision sociétés animales des pour construire la nôtre?

ET SI ..?

La planète entière était vegan ?

Décider avec le vivant



Décider avec le vivant, qu'est-ce ?

Décider : Décider est le processus collectif qui, dans un contexte de problème, représente et analyse des informations afin d'adopter un choix qui affecte un milieu et des êtres qui le composent.

Avec : Le vivant comme "partenaire" de route de l'humain, dichotomie nature/culture révolue. Le vivant et les humains évoluent dans deux milieux similaires mais qui ne sont pas non plus équivalents.

Le : inclut une notion de temporalité et de globalité : Le vivant d'aujourd'hui mais aussi celui de demain.

Vivant : Composer dans un ensemble. Nous sommes nous mêmes des êtres vivants, décider avec le vivant inclue autant les humains que les nonhumains



Pour une définition plus inclusive du vivant, il est important de penser par le sensible : capacité à ressentir le milieu dans lequel il évolue, à expérimenter le monde; et par l'habitat : capacité à habiter un environnement et à co-évoluer avec lui.

Et les nons-vivants ? Ces hyper objets, ces milieux sont aussi constructeur des êtres qui les composent et en dépendant. Pour souvent, les nons-vivants forment les territoires des êtres vivants (et parfois, ce sont les être vivants qui font office de territoire)

Décider entre vivants dans un milieu

Les enjeux

Enjeu de territoire

(+): Mieux définir les territoires, objets de la décision publique, afin de reconnaître - et donc d'inclure - les non-humains.

(-) : Perdurer cette myopie de la démocratie et des institutions à ne pas reconnaître les territoires qui la composent, continuer cette dichtomie nature/culture qui est aujourdh'ui profondément néfaste.

| Enjeu de souveraineté

(+): Si les territoires reconnaissent la présence d'humains et de nonshumains, la souveraineté sur ces territoires s'en retrouve transformée et doit être partagée par l'ensemble des acteurs qui la composent. (-) : Marginaliser des acteurs politiques, ne pas reconnaître le potentiel politique de ces acteurs et les oublier dans le scope de l'action politique.

Enjeu de représentation politique

(+) : Qui dit souveraineté dit représentation politique. L'enjeu est alors de permettre une meilleure description et représentation de l'ensemble des acteurs, de leurs dépendances et de leurs doléances.

(-) : Crise de la représentation et de la description, production de politiques publiques myopes qui ne sont pas assez pertinentes ou systémiques et ne déploient pas leur potentiel de transformation.

Enjeu de décision publique

(+): Par extension, une représentation politique étendue reconnaît de nouveaux droits et une capacité à influencer la prise de décisions par l'ensemble des acteurs qui forment la communauté souveraine. Comment créer de nouveaux outils et de nouvelles instances qui permettent aux humains et nons-humains de débattre, négocier, décider ensemble ? (-) : Offrir la représentation mais pas les outils pour permettre aux nonshumains de participer à la prise de décisions risque de conduire à des prises de décisions unilatérales, qui ne respectent que certains enjeux et ne prennent pas en compte la voix des acteurs représentés. Une représentation sans capacité d'agir est inutile et serait purement consultative et sans garanties de protection des intérêts de chacun.

Objectifs

La raison d'être :

- Dans un contexte ou prendre soin de notre monde devient primordial, il est urgent de repenser notre rapport au vivant. L'angle de la décision publique semble être essentiel dans sa capacité à impacter et à transformer.
- Ce que nous devons retrouver, est ce lien inséparable qui nous lie à la nature et au reste du vivant. Nous devons alors co-piloter par la décision la biosphère et non en être les pilotes principaux.
- L'ampleur sociétale et environnementale se traduit par la dimension systémique du problème et la quantité d'acteurs, politiques, économiques, citoyens, qu'elle implique; ainsi que leurs relations propres aux milieux. Les intérets du vivant, ainsi que ceux des autres actants, nécessitent d'être compris à chaque étape de la décision
- Nous avons besoin d'un nouveau paradigme, afin d'appréhender les problèmes de manière écosystémique, renouveler les imaginaires et les formes de représentations est alors essentiel.

Le contexte et la méthodologie :

En premier lieu, nous avons pu explorer et définir le contexte, en identifiant les différentes structures en place, les acteurs du réseau et les initiatives prises. Cela nous a permis de dresser un ensemble des normes et législations à l'oeuvre aujourd'hui; ainsi que d'explorer des territoires particuliers.

À partir de cette première phase, nous avons pu dresser un panorama des problématiques liées à l'action publique quant à la question de la décision avec le vivant.

Celles-ci ont été divisée en six thématiques :

- Sociale
- Economique
- Juridique
- Sensible
- Démocratique Aménagement

Grace à des nombreux acteurs identifiés que nous avons pu rencontrer lors d'entretiens et que nous remercions chaleureusement; nous avons alimenté nos thématiques par les éléments suivants : les besoins relevés, les controverses et frictions présentes ainsi que les vécus, représentations et aspirations des différents acteurs autant individuels que collectifs. Cela nous permettra lors des prochaines étapes, de concevoir un dispositif de transformation impactant.

Bigis et intuitions

Afin de pouvoir ouvrir les perspectives sur le sujet, il était important de mettre en avant notre propre vision de la notion de décision et nos rapports respectifs

Nous en avons déduis plusieurs biais qui, mis de coté, nous ont permis d'avoir une vision commune.

- Tout d'abord, il existe une dissonance cognitive entre la théorie et la pratique. Nous sommes tous engagés pour l'écologie, mais nous prenons l'avion afin de partir en vacances. De même lorsqu'il s'agit d'élaborer des projets en ligne avec la question écologique, le problème étant complexe et systémique, il nous fait perdre le sens rapidement. C'est une question qui en réalité est venue assez tardivement. Nous grandissons avec et nous avons la responsabilité.
- Ensuite, la question de l'urgence et du temps qui se réduit créé une sorte de pression personnelle et collective face au futur, qui nous paralyse et nous empêche d'agir.
- Puis, nous n'avons pas tous le même rapport au vivant, en fonction de nos expériences personnelles, et des environnement dans lesquels nous avons grandi. Grandir en ville n'est pas la même chose que grandir en milieu rural. Certains ont des tendances néoanimistes alors que d'autres ont plus de difficultés à se représenter/ voire se mettre à la place du non-humain.

Nous avons donc une vision personnelle et un rapport individuel au vivant, mais pourrions nous créer un rapport collectif ? L'un des enjeu serait alors de ramener cette vision à un groupe, un ensemble

Par intuition nous souhaiterions appeler tous les non-humains de la façon suivante : "êtres vivants non-humains".

Et vous, comment décideriez-vous avez le vivant?

Voici une exposition qui vous permettra de mieux comprendre les enjeux de décision publique face à la question complexe du vivant, au travers de thématiques économiques, juridiques, sociales, démocratiques, de l'ordre du sensible et enfin de l'aménagement. A vos écouteurs, et bonne visite!





THÉMATIQUE SENSIBLE







Thématique sensible

Décider avec le vivant ne nécessite pas seulement un changement dans nos organisations, mais aussi un changement dans notre regard. Il s'agit de porter attention sur l'ensemble des écosystèmes dont nous faisons partie, et de reconnaitre nos interdépendances.



Formation des citoyens

COMMENT DONNER DES CLÉS POUR ARBITRER SES CHOIX, EN **TANT QUE CITOYEN CONSOMMATEUR?**

COMMENT RÉAPPRENDRE À CONNAITRE LE VIVANT, SACHANT QUE NOUS AVONS OUBLIÉ QUE NOUS EN FAISIONS PARTIE ET QUE NOUS EN **DÉPENDIONS?**

> "Je pense que des espèces ont disparu car elles ont disparu de nos préoccupations"





"Il ne faudrait pas voir le vivant ni comme un obiet, ni comme un mystère."

Emmanuel Fillot - Artiste, professeur de "Poétique des choses"

"Créer une connaissance d'un milieu qui nous est complètement opaque : le sol. L'eau est transparente, on prend masques et tubas et c'est bon. Le sol c'est l'inverse." Karine Bonneval - Artiste plasticienne



La notion de responsabilité (d'un territoire ou d'un bout de terre) est intéressante, elle renvoie à la notion de "prendre soin". On peut ressentir de l'empathie en s'attachant à quelque chose.

Clémence Mathieu - Paysagiste-conceptrice au Polau



- La poésie comme ingrédient d'émerveillement et de réenchantement
- Créer des fictions du vivant immersives, viables et accessibles au public
- · Gestion du vivant dans la ville
- Intégrer le vivant dans nos contextes anthropocentrés et s'adapter à la gestion de ce vivant pour transformer nos habitudes
- Idée de propriété : rapport à la Terre intime, personnel, le fait de récolter sa nourriture, sa création, qui doit néanmoins être partagée avec autrui (ex : lardinage social)
- Pédagogie, Ateliers, Sensibilisation et Transmission



Éducation

COMMENT DONNER DES CLÉS POUR ARBITRER SES CHOIX, EN TANT QUE FUTUR CITOYEN CONSOMMATEUR?

> "Il ne suffit pas de se demander : "Quelle planète laisserons-nous à nos enfants ?" ; il faut également se poser la question : "Quels enfants laisserons-nous à notre planète ?"



Pierre Rabhi - Essaviste, romancier, agriculteur - Extrait de son livre "Vers la sobriété heureuse









Décision et sensibilité

COMMENT RÉINTEGRER LA SENSIBILITE AU VIVANT DANS LA DÉCISION, SACHANT QUE C'EST UN PROCESSUS QUI SE VEUT **RATIONNEL?**

> "L'objectivité scientifique ne suffit plus, Bruno Latour l'a très bien compris. On a besoin des artistes.

Olivier Peyricot - Designer, Directeur du pôle recherche à la Cité du Design



COMMENT RESPONSABILISER LES DÉCIDEURS SUR LA PROTECTION DU VIVANT, SACHANT QUE BEAUCOUP N'ONT PAS CETTE SENSIBILITÉ?

> Notre époque à besoin de la puissance du récit pour mettre à mal nos biais culturel et essayer de changer de regard et se projeter ensuite plus concrètement. Clémence Mathieu - Paysagiste-conceptrice au Polau



• Importance des imaginaires : Nous avons besoin d'un nouveau paradigme afin d'appréhender les problèmes de manière écosystémique.

 Dépasser l'opposition occidentale nature/culture, en intégrant les non
zon de la communication de l humains dans les processus de décision (Latour et Descola)



• Apprendre à regarder le monde de manière active, et ne plus considérer le vivant comme un décor dans lequel nous pouvons évoluer à notre guise

• La temporalité du vivant est différente de la temporalité du monde moderne. Il faut accepter cette différence, cultiver la patience plutôt que l'instantanéité.

 Aussi, il faut accepter l'incertitude, l'aléas, qui fait partie du vivant > il s'agit de rechercher l'adaptabilité, la résilience plutôt que l'efficacité ou le rendement.

"Il faut intégrer du processus éducatif au politique" Stéphane Cordobes - Conseiller-expert à l'Agence nationale de cohésion des territoires



- Quels sont les lieux de la décision avec le vivant ? Pourrait-on imagine une « ambassade des arbres »?
- · Créer un langage commun pour faire dialoguer ensemble biodiversité, experts, citoyens et représentants politiques
- Représentation politique des non-humains par des humains hyperspécialisés par espèce (à long terme), avec contrôle de la sériosité de la sensibilité et de la connexion au vivant
- Réaliser des dispositifs éduco-politiques
- Imaginer des dispositifs transcalaires
- Lier exposition et décision : exposer des actualités représentées visuellement par des artistes/ chercheurs, permettant le débat, et où le public pourrait se prononcer, de manière participative.
- "COMPOSER" avec le vivant, "avectivité
- S'adapter finement à chaque territoire, ne pas reproduire un modèle sur

COMMENT CRÉER DES AFFECTS COMMUNS AVEC LE VIVANT. SACHANT OUE DES FOSSÉS EXISTENT EN RAISON DE NOS DIFFÉRENCES BIOLOGIQUES AVEC LES **AUTRES ESPÈCES?**

"la faune sauvage est juste devant notre porte"

"Ce qui est difficile, c'est de voir à quel point la méconnaissance est grande.



"Faire ouvrir les yeux aux gens est un travail de longue haleine.

Association Faune Alfort - Céline Grisot, Jean-François Courreau



- Interpréter les Umwelten et les cosmologies des vivants
- Design des "ichnos" (traces de pas) = rendre accessible les informations (la connaissance) du monde par le design
- Permettre des accès plus directs aux signes de vie du vivant, des portes d'écoute, de vue, de sensations de la vie non-humaine
- Se mettre à la place de : exemple du Loup, comment il perçoit ses environnements et son territoire









THÉMATIQUE SOCIALE







Thématique sociale

L'intégration du vivant dans la décision publique se heurte à un certain nombre de contraintes d'ordre social. Il s'agit d'ancrer les enjeux de la préservation du vivant dans ces réalités sociales (économiques, culturelles, idéologiques...)



Il faudrait intégrer l'écologie dans tous les domaines : avoir un regard transverse est une condition impérative dans le processus de décision. Pour cela, nous devons mobiliser tous les acteurs. Il faut comprendre les gens et les attirer sur l'environnement par ce qui les touche le plus, car nous ne sommes pas tous sensibles aux mêmes questions. Nous devons faire preuve d'empathie, afin de ne laisser personne sur la touche. C'est un enjeu de justice sociale.

• Lou Garcia - Co-fondatrice de l'association Déclic

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR, INTÉGRER LE VIVANT DANS LE CONTRAT SOCIAL, SACHANT QUE LE RAPPORT DE FORCE EST AUJOURD'HUI ANTHROPOCENTRÉ?

> "La relation à la biodiversité est restée "l'impensé" du contrat social " Zoépolis, laboratoire de recherche en design désanthropocentré



Désanthropocentrer le design

- design centré usager & incluant les non-humains
- design éco-centré, centré vivant
- design centré sur les relations interspécifiques

"Il faut dépasser le rapport dominés/dominants" Lou Garcia - Co-fondatrice de l'association Déclic



- La protection du vivant et de la biodiversité doit être comme une grille de lecture, un filtre qui s'injecte dans tous les projets
- Dans la décision publique : il faudrait embaucher et mobiliser des gens pour travailler sur des temporalités différentes
- Ces personnes doivent être de tous les secteurs, de tous milieux afin d'assurer une vraie représentativité
- Interroger les différentes sensibilités et cartographier les régimes de priorité politique

COMMENT LES DÉCIDEURS POURRAIENT-ILS RENDRE LE VIVANT SOCIALEMENT ACCESSIBLE, POUR TOUS, SACHANT QUE L'ACCÈS À LA "NATURE" EST INÉGALEMENT RÉPARTI ?



• Si l'on entend beaucoup parler de "reconnexion à la nature", cette idée n'est pas à portée de main de tous. Dans les villes et les banlieues, la nature est très peu présente, et beaucoup de personnes n'ont pas les moyens (économiques, travail chronophage, vie familiale, etc) d'y accéder facilement. Dans une perspective d'intérêt général, les inégalités sociales doivent être au cœur de nos préoccupations.

"Les inégalités sont motrices de la destruction de l'environnement"

Laurent Testot, Journaliste, guide, conférencier, formateur chez Histoire mondiale



"La nature est socialement inaccessible"

Magali Mauger, directrice adjointe de la communication chez DRIEAT



portée de tous, il suffit de s'y intéresser"

"Avoir des pratiques de jardinage écologique peut être à la Nicolas Boehm - Jardinier aux Jardins Passagers - La Villette



- Rendre accessible la nature : inclure les populations marginalisées
- Rendre la ville malléable et ouverte pour être un bien commun
- Gestion de l'espace en milieu urbain : Anticiper, lors des constructions ou aménagement, la création d'un certain périmètre de nature, qui serait jugée comme obligatoire
- Rechercher le concret : emmener les gens voir, expérimenter, essayer,
- Expérimenter l'absence totale de nature

COMMENT NORMALISER LA PENSÉE DU VIVANT SACHANT QU'ELLE EST AUJOURD'HUI UN SUJET DE MILITANTISME?



- L'écologie est une notion plurielle, complexe, multiforme, sujette à de nombreuses controverses et conflits d'intérêts, souvent teintés de passions individuelles.
- Aussi, beaucoup de personnes ne se sentent tout simplement pas concernées par le sujet, pensant qu'il faut le laisser aux politiques ou
- Or, la préservation du vivant nous concerne tous : un enjeu est de la normaliser, au delà des clichés et des préjugés.

"Les sachants s'entretuent entre eux, et tout le monde donne son avis, sur tous les sujets qui font polémique. Tant qu'on n'est pas confronté au vivant, on ne se rend pas compte de la difficulté"



"C'est pas l'opinion publique qui fait la politique publique" Stephane Sanchez, directeur à la FNSEA Grand Bassin Parisien

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR, RENDRE DÉSIRABLE LA PROTECTION DU VIVANT SACHANT QUE C'EST UNE ENTRAVE AU CONFORT ET À L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE?

> "Aujourd'hui, la relation qu'on a avec la nature c'est soit, on délègue la question écologique à nos représentants politiques, **soit on s'en fiche et on ne fait rien"**Marine Calmet - Avocate de formation, juriste en association -



Co-fond. Wild Legal

COMMENT RENDRE LES PRODUITS ÉCO-RESPONSABLES ACCESSIBLES **ÉCONOMIQUEMENT?**

Ou comment concilier fin du monde et fin du mois.

"Le vert, c'est plus cher"

Stéphane Sanchez, directeur à la FNSEA Grand Bassin Parisien



• Les produits éco-responsables sont souvent considérés comme inaccessibles car trop chers. En réalité, beaucoup de produits sont anormalement peu cher : le bio par exemple, reflète d'avantage les coûts réels de production que d'autres formes d'agriculture conventionnelle obligées de faire de nombreux sacrifices pour pouvoir proposer des prix



COMMENT CRÉER UNE VISION COMMUNE, SACHANT QUE DES INTÉRÊTS TRÈS DIVERGENTS SE CONFRONTENT, ET SANS GÉNÉRER DE CLIVAGES ?

"On doit s'attacher au vivant de la même manière que l'on tisse





- Rendre accessible les rapports, les analyses, les enquêtes des scientifiques sur les langages du vivant qui coexistent (réseaux d'arbres par exemple) auprès du
- Créer des incubateurs territoriaux pour développer des actions innovantes pour une meilleure défense du vivant
- Développer un nouveau modèle de gouvernance pour garantir les intérêts propre de la nature : gardiens, modèle de tutelle, expressions des habitants proches des écosystèmes
- Créer des formes de dialogues inter-territoriaux
- Jouer de la force du collectif, par l'intégration des non-humains dans le corps social (relations inter-espèces, avec écoute, empathie et altruisme)
- Changer notre regard sur la nature, développer notre sensibilité au vivant







THÉMATIQUE ÉCONOMIQUE







Thématique économique

Bien que son rôle soit très peu mis en avant par les entreprises, le vivant est à part entière un agent de l'économie. Ressource de la production, victime des politiques publiques ou entrave à certains projets, il s'agit ici d'explorer les moyens de négociation et d'implication du vivant dans la production en général et dans le secteur plus particulier de l'agriculture.



Production



L'agriculture conventionnelle permet de nourrir plus de monde à moindre budget (pour les gens qui ont le moins de moyens). **Enjeu de la souveraineté alimentaire de l'Europe.**

• Stéphane Sanchez - Directeur FNSEA Grand Bassin Parisien

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, PUIS-JE PRENDRE EN COMPTE LES COÛTS ET LES GAINS ENVIRONNEMENTAUX, SACHANT QU'ILS SONT CONSIDÉRÉS COMME DES EXTERNALITÉS PAR L'ÉCONOMIE ?

"Aujourd'hui, en forêt, la moindre branche est ramassée et broyée pour faire de la plaquette de chaufferie"



Pierre Athanaze - Vice-Président de Forêts Sauvages

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR·EUSE, PUIS-JE ACCOMPAGNER L'INDUSTRIE VERS DES MODES DE PRODUCTION PLUS VERTUEUX POUR LE VIVANT, DE MANIÈRE SOUTENABLE ?



La politique de l'eau et des ressources en général oscille entre maintien de l'ordre, bénéfices économiques et protection de l'environnement.

> Noémie Morel - France Nature Environnement du Pays de Loire

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR·EUSE, PUIS-JE GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES EN PRENANT EN COMPTE LES ENJEUX POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX ?

"Toute transformation crée de la valeur. Quelle est la répartition de cette valeur pour les humains et nonhumains ?"



Jérôme Baratier - Directeur de l'Agence urbaine de Tour



La comptabilité CARE

La comptabilité classique ne s'intéresse qu'aux externalités financières et distingue les objets (exploités, contrôlés, utilisés) ou actifs et les sujets (respectés et dignes de droit), passifs.

Le rapport au vivant en est donc fortement impacté (vivant non-humain = actifs) et les externalités environnementales sont ignorées.

La Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement prend en compte dans le calcul du profit le capital et les externalités non seulement financières mais aussi sociales et écologiques.

La nécessité de préserver le capital humain et non-humain est donc mis-enavant dans l'outil de la comptabilité, au cœur de nombreux systèmes de gouvernance

Référence : "Transformation publique et transitions : 3 approches à explorer" par La 27ème région

Agricole

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, PUIS-JE ALLÉGER LA CHARGE QUI PÈSE SUR LE VIVANT TOUT EN SACHANT QU'IL EST LE MOYEN DE SUBSISTENCE DE NOMBREUX CITOYENS ?

> "C'est au service publique d'arbitrer si le glyphosate est dangereux / pas dangereux, pas à l'agriculteur."



Stéphane Sanchez - Directeur FNSEA Grand Bassin Parisien

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, PUIS-JE ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS VERS DES MODES DE PRODUCTION PLUS VERTUEUX, SACHANT QU'ILS N'EN ONT PAS LES MOYENS ?



L'organisation et l'animation d'ateliers permet de ne pas reposer ses revenus sur la production des abeilles et donc de ne pas leur mettre un stress et que les facteurs économiques prennent le pas sur leur bien-être.

• Pierre Merlet - Apiculteur



Créer un laboratoire de techniques culturales (incubation, formation, expériences) afin que les risques financiers soient pris par une autre partie prenante que les agriculteurs, qui n'en ont pas les moyens.

Christopher Sebaoun - Conseiller municipal délégué à La Loire au Cher, à la préservation du patrimoine fluvial et des aquifères

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR·EUSE, PUIS-JE ORGANISER UN RAPPORT DE COOPÉRATION AVEC LE VIVANT ?

"Le politique veut "construire" des choses. Le vivant, lui, compose. Composer, c'est faire AVEC : faire du commun, pour de vrai, avec tous les vivants."





"Quand un enfant me dit "Et cet insecte, il sert à quoi ?", je lui dis en retour "Et toi alors, à quoi tu sers ?". La globalité c'est quand chaque chose a sa place"





COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR·EUSE, PUIS-JE ENCOURAGER UNE AGRICULTURE NON-CONVENTIONNELLE, UNE ADAPTATION AUX TERRAINS?

"Accepter les temporalités qui ne sont pas les nôtres'





"Les agriculteurs font des bonds quand les citadins viennent leur expliquer comment s'occuper de la faune et la flore. Eux sont confrontés aux aléas sanitaires, politiques, climatiques... Les politiques sont déconnectés de la réalité du terrain."



Stéphane Sanchez - Directeur FNSEA Grand Bassin Parisien



Les agriculteurs sont accablés par les critiques et se renferment sur eux. Il faut leur donner l'opportunité de prendre la parole.

Reconnecter les consommateurs aux agriculteurs, à la production

• Stéphane Sanchez - Directeur FNSEA Grand Bassin Parisien



Pouvoir traduire les données brutes du terrain d'une certaine manière, pour qu'elles puissent être interprétables facilement par tous les acteurs (citoyens et décideurs)

> Bastien Martin - Technicien en milieu naturel dans le Parc de Réserve Naturelle

"S'il y a bien une question que la théorie de l'Umwelt soulève, et soulève de manière pertinente, c'est celle de savoir ce qui importe aux animaux."





THÉMATIQUE DÉMOCRATIQUE







Thématique démocratique

Le nouveau paradigme qu'entraîne la décision avec le vivant nécessite de repenser en profondeur la notion de territoires ainsi que nos instances de représentations et de décisions.



Redéfinir le territoire

Afin de mieux représenter le vivant et la nature au sein des instances démocratiques, il est nécessaire de repenser la notion même de territoire pour la faire correspondre aux réalités écosystémiques. La condition même des écosystèmes en tant que réseau d'interdépendances nécessite un changement de paradigme dans notre façon de concevoir le territoire.

EN TANT QUE DÉCIDEUR·EUSE, DANS QUEL TERRITOIRE DOIS-JE **DÉFINIR ET APPLIQUER MES DÉCISIONS?**



"L'entrée par l'échelle est une très mauvaise entrée. Quand on pense territoire et échelle, on est dans le pouvoir. Il faut imaginer des dispositifs transcalaires or nos instances de pouvoir de savent pas gérer ça.'



Stéphane Cordobes - Conseiller-expert ANCT & Chercheur associé à l'école urbaine de Lyon

Des dispositifs transcalaires

Alors que l'échelle multiscalaire étudie les emboîtements successifs d'échelles. l'approche transcalaire étudie plutôt l'influence des échelles les unes sur les

Référence : "Glossaire du département géographie de l'ENS Lyon" -**Transcalaire**

L'approche territoriale classique consiste à déterminer les multiples échelles comme des couches indépendantes des autres. Or ce n'est pas comme cela que les écosystèmes humains et naturels fonctionnent. Les écosystèmes fonctionnent par des réseaux d'interdépendances dont l'influence est distribuée entre toutes les échelles. Cela nécessite donc pour les territoires de pouvoir développer une vision systémique, qui décentre le regard de l'échelle : pouvoir penser global et local à la fois.



Développer et renforcer les formes de coopération interterritoriales

"Une échelle pertinente c'est le bassin versant, ça devrait être le référentiel de territorialité. Ce qui est commun à toutes les espèces est l'eau qu'elles partagent."



Christopher Sebaoun - Conseiller délégué à la Loire et au Cher Mairie de Tours

Afin de passer du territoire administratif au territoire écosystémique, il est nécessaire de travailler par logique territoriale géographique : par les bassins, les écosystèmes. En effet, ce regard porté sur les écosystèmes permet de rendre compte des réseaux d'interdépendances et d'avoir un point de vue systémique. Depuis le point de vue bassin versant, on peut avoir un regard transverse sur les activités humaines et politiques.



Quelle rôle pour les instances de décision?

EN TANT QUE DÉCIDEUR·EUSE, QUELLES SONT LES ROLES DES **INSTANCES DANS LESQUELS JE DÉCIDE?**

> "L'instance, est ce que c'est le moment de la décision, ou est ce que c'est au contraire un moment bien plus large, qui comprend à la fois le lieu du vote, de la décision, de la documentation?"





COMMENT DÉFINIR LE ROLE DE L'HUMAIN ET DE LA DÉCISION ENVERS LE VIVANT SACHANT QUE LA VIE N'A PAS BESOIN DE L'HUMANITÉ POUR SE PERPÉTUER ?



- Défendre la nature : protection prévention, préservation
- Actions de réparation, compensation
- Créer des lieux de réensauvagement :

Des gardiens de la biodiversité ?

Permettre à des personnes habitant un territoire de le représenter juridiquement et de le défendre en cas d'atteinte à celui-ci.

COMMENT PENSER UNE AUTRE MANIÈRE D'HABITER LE TERRITOIRE?



- Embaucher et mobiliser des personnes pour travailler sur des temporalités différentes (permettre de penser et d'agir sur le long-terme)
- Avoir un regard écologique transverse sur tous les objets de la décision publique
- Mobiliser les habitants d'un territoire autour de la guestion de l'autonomie et de la résilience

"Le fond du problème c'est comment faire alliance entre les agriculteurs et l'environnement'



Noémie Morel - Chargée eau et littoral de la FNE Pays de Loire

Habiter un territoire c'est habiter un terrain de controverses, d'intérêts diverge entre des acteurs multiples. Un des rôles de ces instances de décision est de rendre compte de ces tensions, des controverses mais aussi de tracer les alliances possibles entre les acteurs. Il faut donc permettre l'expression d'un rapport de force, d'une négociation, d'une description et représentation des interdépendances et permettre aux actants de répondre à la question : "A quoi êtes-vous attachés et sur quoi êtes vous prêts à vous battre pour y rester ?"

Repenser la représentation politique

EN TANT QUE DÉCIDEUR·EUSE, COMMENT ET A QUI J'OUVRE LA **RÉPRESENTATION POLITIQUE?**



"Les choses changeront quand il y aura un rapport de forces"

Magali Mauger- Directrice adjointe de la communication à la DRIEAT



Le constat apporté par de nombreux acteurs est qu'aujourd'hui le rapport de forces penche nettement du côté des intérêts des agriculteurs conventionnels La cause de ce constat est souvent définie par le manque de diversité dans les instances de représentations. L'enjeu de la représentation et de la composition des instances de décisions est un enjeu crucial pour représenter et permettre un rapport de forces, ainsi que de faire diverger les points de vue.

"Dans le jeu institutionnel, penser le vivant c'est apporter un nouvel axe, la négociation humain/non-humain





Ouvrir le contrat social aux non-humains c'est rebattre les cartes et permettre l'émergence d'un nouveau rapport de force, la défense de nouveaux intérêts et de permettre une représentation politique des territoires écosystémiques plus pertinente. Mais comment aujourd'hui représenter les non-humains ?

"La voix du vivant pour le moment s'exprime à travers la sciences et la sagesse des habitants. Ces deux formes de savoir sont pour la plupart du temps pas prise en considération par la décision publique"



Marine Calmet - Cofondatrice de Wild Legal

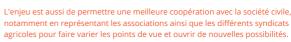


- Ecouter, faire parler et traduire la nature : intégrer dans les institutions des experts, et des populations vernaculaires qui sont des connaisseurs du territoire.
- Représenter un vrai banc des espèces au sein des parlements humains, l'exemple du Parlement de Loire
- Profiter des communautés existantes :
 - associer les chasseurs aux modes de négociations et discussions avec le vivant et développer le caractère éthologique de leur métier
 - associer les agriculteurs à la protection de la biodiversité, gardiens des sols et des écosystèmes

"Il n'y a pas qu'un type d'agriculteur, ce serait intéressant de savoir quel type on veut entendre"



Noémie Morel



Il est aussi nécessaire de représenter dans les instances de décisions les exclus et les marginalisés de la représentation politique, souvent les victimes les plus importantes de la catastrophe écologique en cours. On pense notamment aux jeunes, aux précaires et autres exclus socio-économiques ainsi qu'aux populations autochtones.

THÉMATIQUE JURIDIQUE







Thématique juridique

En tant qu'ensemble de règles et de normes générales qui régissent les rapports entre les individus et définissent leurs droits et prérogatives, l'outil juridique peut permettre de définir un cadre aux décisions prises avec le vivant.



Repenser le droit

COMMENT EN TANT QUE DÉCIDEUR PEUT-ON FAIRE UN DROIT QUI SOIT FAVORABLE AU VIVANT, SACHANT QU'IL EST PENSÉ PAR ET POUR LES HUMAINS ?

"Le levier législatif est le seul qui soit contraignant"





) (

Comment traduire juridiquement cette nouvelle conception selon laquelle l'humain n'est pas séparé, mais bien lié et inclus parmi le vivant ? L'idée est ici de reconnaître la dignité autonome du vivant et de respecter son intégrité audelà de son aspect utilitaire. Dans ce cadre, le vivant cesse d'être un simple objet dépourvu d'existence légale et de droits, sporadiquement protégé dans l'intérêt de l'homme, pour devenir un sujet de droit qui peut être lésé par des actes humains (ex. fleuve Whanganui en N-Z, initiative du Parlement de Loire)

Marine Calmet - Avocate & juriste, Co-fondatrice Wild Legal

COMMENT DÉCRYPTER / TRADUIRE LES ENJEUX DU VIVANT, SACHANT QUE NOUS NE PRATIQUONS PAS LE MÊME LANGUAGE ?

"La voix du vivant pour le moment s'exprime à travers la science et la sagesse des habitants. Ces deux formes de savoir ne sont pour la plupart du temps pas prise en considération par la décision publique"



Marine Calmet - Avocate & juriste, Co-fondatrice Wild Legal

Plus que les efforts de traduction, il convient d'abandonner au maximum notre posture anthropocentrée. Il faut donc apprendre à prêter attention au vivant pour ce qu'il est intrinsèquement, pas pour ce qu'il est pour, avec, contre l'humain. Cet exercice permet de replacer l'humain au centre des vivants, à égalité et parmi les autres qu'humains. Cela nécessite de créer et de faire interagir de nouvelles connaissances et disciplines (chercheurs, sociologique, anthropologue, politique, designers...). Cette posture doit s'accompagner d'une acceptation du doute continu, permettant de faire évoluer chaque décision..

Guillian Graves - Fond & Designer - Big Bang Project

COMMENT FAIRE DES ESPÈCES NON-HUMAINES DES SUJETS DE DROIT, SACHANT QU'ELLES NE PEUVENT PAS EXPRIMER LEURS REVENDICATIONS?

"La représentation politique pourrait se faire par des humains hyper-spécialisés par espèce (à long terme) avec un contrôle de la sériosité, de la sensibilité et de la connexion au vivant de chaque représentant"



Atelier Futurs Proches X Mouvement Désobéissance Fertile



0

Face à la difficulté de dialoguer directement avec les vivants autre qu'humains en visant la défense de leurs droits propres, la question peut se déplacer vers la prise en considération de leurs intérêts. Pour cela, et puisqu'il est impossible d'entrer en sensibilité avec tous les vivants, il est possible de désigner, selon des critères définis, des représentants "experts" du ou des vivants concernés par une action juridique.

COMMENT INSTAURER UN DEVOIR ENVERS LES NON-HUMAINS SACHANT QU'ILS NE PEUVENT PAS ÊTRE SUJET DE DROITS ?



Donner des droits aux animaux, en faire des sujets de droit n'a pas tellement de sens. C'est imposer des devoirs croissants des humains envers le vivant qui est primordial. Ce qui compte, c'est la prise en compte de la sensibilité, l'interprétation correcte des signaux de ces espèces et le soin de celles-ci. Devoir et connaissance plutôt que d'attribuer des droits.

🔁 Repenser l'éthique

COMMENT EN TANT QUE DÉCIDEUR ADAPTER NOS PROCESSUS JURIDIQUES ET POLITIQUES AU TATONNEMENT DE L'ÉTHIQUE?

COMMENT DÉFENDRE LES COMMUNS ALORS MÊME QU'IL N'APPARTIENNENT A PERSONNE ?

> "La propriété sur la terre est collective en Guyane : elle appartient à l'ensemble d'un groupe qui habite la terre et n'est jamais individuelle. Il n'y a pas d'appropriation."



Marine Calmet - Avocate & juriste, Co-fondatrice Wild Legal



Une autre piste consiste à ré-engager chaque acteur en lien avec le vivant. En poursuivant cette idée, Marine Calmet (juriste & avocate) développe l'idée des gardiens de la nature où chacun aurait un rôle à jouer. Les habitants et citoyens en intégrant les autres qu'humains dans le corps social (relation interespèces). L'État en mettant en place une gourvernance partagée avec les habitants du monde (humains et autres qu'humains). Enfin, les scientifiques, pour agir comme intermédiaires pour créer de la connaissance et la rendre accessible.

COMMENT ARBITRER LES QUESTIONS D'ÉTHIQUES, ENTRE INTÉRÊTS DU VIVANT ET BESOINS HUMAINS ?



Dans les courants éthiques, en France, ce qui est privilégié c'est la méthode "plus de bénéfice et moins de souffrance, quantitativement". C'est ce qui va permettre les expériences de gravité sévère sur les souris, si c'est au bénéfice de la recherche d'un traitement pour une myopathie qui touche beaucoup d'enfants humains.

Fanny Pilot-Storck

COMMENT ASSOUPLIR LA LOI AFIN D'EN FAIRE UN TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION PROPICE À DES CHANGEMENTS DÉSIRABLES ?



Le droit positif, celui que l'on vote à l'Assemblée Nationale, a beaucoup de mal à s'adapter car les élu.es qui votent ne sont pas à la page sur ces sujets. Il faut alors insister sur l'éducation et la sensibilisation des décideurs aux enjeux du vivant. Dans le même temps, il est essentiel de mettre en avant l'importance du droit coutumier, celui qui se forme dans les territoires, par l'usage et les relations entretenues au vivant. Le droit coutumier est un terrain d'expérimentation très fertile avec des effets presque immédiat.

COMMENT DURCIR LES LOIS DE PROTECTION DU VIVANT SACHANT QU'ELLES SONT INDISPENSABLES A LA SUBSISTANCE DE NOS SOCIÉTÉS ?

"Il faut laisser une plus grande place à la jeunesse dans le travail législatif, via des conventions citoyennes, des propositions de lois ou des amendements."



Lou Garcia - Fondatrice du projet Déclic



Le durcissement des lois de protection de l'environnement ne pourra advenir que lorsque les décideurs se seront saisis du caractère essentiel et retranscriront en acte le constat de notre dépendance au vivant. Pour cela, une alternative pourrait être de reconnaître de nouvelles jurisprudences dans l'appareil juridique afin de donner un cadre et des repères à des juges et procureurs souvent considérés en retard sur les questions liées au vivant. Enfin, Marine Calmet propose la création d'une **Haute autorité des limites planétaires**, garantissant la compatibilité des lois et projets avec les limites planétaires et pouvant s'opposer à des projets. Cela nécessite donc de s'armer scientifiquement avec des outils de mesure précis et de croiser de nombreux domaines comme le suggérait Guillian Graves

THÉMATIQUE AMÉNAGEMENT







Thématique aménagement

Aménager c'est définir comment on souhaite habiter un territoire : quelle vision, à quels besoins répondre quels usages permettre ... Très vite les aménagements peuvent se heurter aux intérêts du vivant, alors comment négocier avec ?



Réorienter les territoires

EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, COMMENT DÉFINIR LE **TERRITOIRE DE DEMAIN?**



"Est-ce qu'il faut encore se développer ?'

Magali Mauger- Directrice adjointe de la communication à la



Alors que la loi Climat & Résilience a porté l'objectif Zéro Artificialisation Nette pour 2050, la tension entre préservation de l'environnement et choix d'un certain modèle de développement est toujours forte

Au sein de territoires écosystémiques l'enjeu des collectivités territoriales est de redéfinir ce qu'est habiter le territoire et de repenser l'empreinte environnementale des projets d'aménagement.

COMMENT HABITER AVEC LE VIVANT DANS LES MILIEUX URBAINS?

Dans les villes, il est nécessaire de reconnaître et représenter l'écosystème naturel présent. Les villes doivent s'emparer de ces questions et s'interroger sur la place du vivant et des écosystèmes non-humains au sein de ces territoires. Quelle place est accordée aux non-humains comme habitants des



Certaines idées sont expérimentées comme la création de zones réensauvagées en milieu urbain, la préservation des habitats d'espèces animales, la création de couloirs de biodiversité mais aussi en permettant aux habitants de prendre soin de leur environnement comme avec le jardinage social et le prêt de parcelles aux habitants.

COMMENT CRÉER UNE COMMUNAUTÉ AUTOUR DES PROJETS DE **TERRITOIRE?**

"Il faut recréer du liant dans les territoires "



Jérôme Baratier - Directeur de l'agence d'urbanisme de Tours



L'émergence d'un nouveau modèle de développement doit passer la représentation des relations écosystémiques des projets d'aménagement. Cela nécessite de mettre en lien, de rassembler l'ensemble des actants qui font territoire. Ce sont aux habitants d'un territoire de faire communauté pour définir ensemble la réorientation du territoire.

Faire communauté c'est créer du lien et permettre l'implication des habitants d'un territoire. Cela peut passer par la création d'aménagements destinés aux communs. Des instances comme une Fabrique de Territoires peuvent s'organiser pour explorer la réorientation des territoires et proposer des projets d'aménagement communs. Par exemple, à Tours, un projet de laboratoire de techniques culturales avait été proposé pour permettre l'incubation de projets de recherche agricole en dehors du modèle conventionnel et permettre la formation des agriculteurs



Les designers de territoire peuvent avoir un rôle important dans ce processus de réorientation en jouant le rôle d'interface entre plusieurs types d'agents et permettre la coopération.

Responsabiliser les aménagements

EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, COMMENT RÉORIENTER LES **PROJETS D'AMÉNAGEMENTS?**



"[à propos de l'empreinte environnementale] Ce n'est pas mon métier. Je ne suis qu'un exécutant. [...] Ma mission c'est de construire des ouvragres conformes à la règlementation.'



Pierre Coppey - Président de Vinci Autoroutes

Le constat apporté par un acteur majeur des infrastructures, Vinci Autoroutes est que leur responsabilité ne dépend que des contrats d'aménagement qui les lient aux décideurs publics. Autrement dit, ce serait aux décideurs publics de faire évoluer les critères des contrats d'aménagement mais aussi de redéfinir les besoins en termes d'infrastructures lourdes. Il faut continuer dans cette dynamique de rendre exigeantes les politiques publiques car elles sont motrices de transformations chez les acteurs de l'aménagement.

COMMENT REPRÉSENTER ET INTÉGRER LE VIVANT DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT?

Les intérêts du vivant, ainsi que ceux des autres actants, devraient être représentés et négociés à chaque étape de la décision publique. Les réseaux d'interdépendances au sein d'un milieu étant complexes, il est nécessaire de développer une expertise des collectivités à représenter le territoire et évaluer de manière systémique l'empreinte des projets d'aménagements.



Déjà lors de la production des documents d'orientation, il est nécessaire de pouvoir évaluer en amont et de manière systémique l'empreinte environnementale des projets et visions envisagés, notamment en termes d'usages permis. Pour cela, il est nécessaire d'engager plus les actants pour leur permettre de s'exprimer et décider du futur qu'ils souhaitent habiter.

De plus, il est nécessaire que ces documents ne restent pas figés - comme ceux de Déclaration d'Utilité Publique (DUP). En effet, entre la signature d'une DUP et la réalisation de l'aménagement beaucoup de temps peut se passer Pendant ce temps, de nouvelles connaissances peuvent voir le jour et changer le caractère d'utilité publique ou la qualification des impacts écosystémiques. Il serait donc intéressant de pouvoir revenir de manière fluide sur les contrats délégués aux concessionnaires et exploitant des aménagements.

Puis en renforçant les réglementations liés aux projets d'aménagement, comme le fait d'avoir un écologue présent dans les projets d'aménagement ou les conditions pour définir le caractère d'utilité publique des infrastructures.

Enfin en donnant les moyens humains, techniques et financiers aux pouvoirs publics pour conduire des enquêtes publiques et des études d'impact des projets d'aménagements.

COMMENT TRANSMETTRE LA CONNAISSANCE DES ENJEUX ET ÉCLAIRER LA **DÉCISION PUBLIQUE**



"Les conventions climats sont la preuve de leur efficacité. Des dispositifs où les gens prennent le temps de s'approprier la connaissance et de débattre."



Stéphane Cordobes - Conseiller-expert ANCT & Chercheur associé à l'école urbaine de Lyon

Aujourd'hui le manque de formation et l'incapacité de nombreux élus et services techniques à disposer d'un regard systémique sur les projets d'aménagement les empêchent d'aborder la question de l'empreinte environnementale de ces derniers. Il est nécessaire de créer des dispositifs éduco-politiques pour permettre aux décideurs publics et aux membre des instances de décision de s'accaparer des enjeux et de pouvoir décider en ayant un regard global sur les projets d'aménagement.

Il est aussi nécessaire d'encourager et permettre le partage d'expériences entre collectivités territoriales et acteurs de l'aménagement pour rendre compte des différents aménagements de protection de la biodiversité pouvant être réalisés.



"Par rapport à la connaissance du territoire, il y a un grand travail de cartographie sur les régions qui est indispensable'



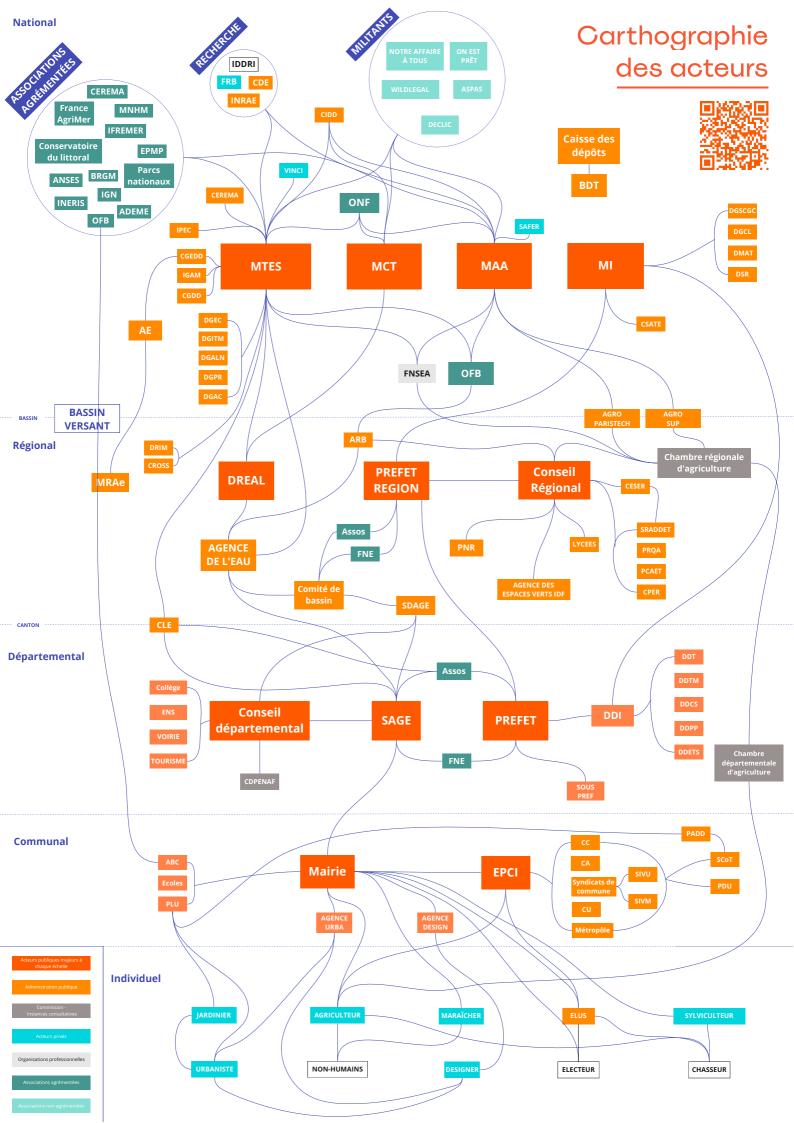
Connaître le territoire, permettre d'avoir un état des lieux de celui-ci à travers la cartographie

- · cartographier les relations d'interdépendance
- · créer des jumeaux numériques de bassin versant

Développer un langage commun pour faire dialoguer ensemble biodiversité, citoyens, experts et représentants politiques :

- · Rendre les controverses accessibles au public
- Sensibiliser et former les acteurs politiques
- Créer des dispositifs de transmission de données des scientifiques aux citoyens et décideurs :
 - Mettre en place un système d'informations national d'espaces durables et le rendre accessible et interprétable facilement par tous les acteurs





ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : Suscite, anime, coordonne, facilite ou réalise des opérations de protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie AE - Autorité environnementale : responsable, dans le cadre des directives européennes, de la définition et du suivi de la mise ne œuvre de la politique nationale en maîtêre d'évaluation environnementale des projets et des documents de planification

AgroParisTech : École supérieure d'agronomie

ANSES - Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale : Évaluer les risques sanitaires pour éclairer l'action publique et assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs

pour éclairer l'action punique et assurer la securite des ravailleurs et des consommateurs. APSAS - Association pour la protection des animux sauvages : Association fondée en 1980 qui œuvre pour la protection de la faune sauvage et pour la préservation du patrimoine naturel Association agrémentée : Agrément donné par l'État, il permet d'être appelé à participer à l'action des organismes publics concernant l'environnement et d'être désigne pour sièger dans des commissions ou conseils à vocation consultative, de niveaux national, régional ou départemental par ex

Bassin Versant : Territoire géographique bien défini : il correspond à l'ensemble de la surface recevan les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau outerraine. Un bassin versant se délimite par des lignes de partage des eaux entre les différents

BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières : Améliorer la gestion des ressources et de préserver les sols, gérer l'aménagement du territoire

Caisse des dépôts : Rôle d'investisseur institutionnel au service de l'intérêt général (logement, territoire,

CDE - Programme Concertation, Décision, Environnement : Recherche sur la place majeure de la

CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement : Concerné par les thématiques de l'aménagement et du dév durable (urbani environnement, infrastructures de transport, gestion des risques...) via des liens forts avec les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'État

CGEDD - Conseil général de l'environnement et du développement durable : Mission d'inspection générale, procède aux missions d'audit, ainsi qu'aux enquêtes administratives concernant le MTES

CODDE - Conception, Développement Durable, Environnement : Pôle d'expertise en ACV (Analyse du Cycle de Vie) et Ecoconception du Bureau Veritas (privée, spécialisée dans les essais, l'inspection et la certification). Accompagne les fabricants et les distributeurs de tous horizons, dans la mise en œuvre de

CONSERVATOIRE DU LITTORAL: établissement public qui acquière des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites restaurés, aménagés, accueillants dans le respect

CSATE - Conseil Supérieur de l'Appui Territorial et de l'évolution : Mission générale de conseil de soutien et d'orientation à l'égard des préfets des sous-préfets et des fonctionnaires de niveau soutien et d'orientation à l'égard des préfets, des sous-préfets et des fonctionnaires de niveau comparable affectés à l'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer Declic: Association loi de 1901 et think-et-do-tank qui élabore des propositions de poliquiese publiques concrères et inspirantes pour accélérer la transition écologique et solidaire et influencer les décideurs subbliques.

DGAC - Direction générale de l'Aviation civile

niveaux national, régional ou départemental

ARB- Agence Régionale de la Biodiversité : associent l'ensemble des acteurs locaux volontaires

(collection) agent a regional and a successful association and the resistance of the successful and a successful association associ

Agences de l'eau - Initier, à l'échelle de son bassin versant, une utilisation rationnelle des ressources en Agences de l'eau - Initier, à l'échelle de son bassin versant, une utilisation rationnelle des ressources en eau, la lutte contre la pollution et la protection des milieux aquaditques. Chargées du gande Agence des espaces verts (lie-de-France). Accompagne les projets territoriaux franciliens en faveur de l'agriculture, des fortès et des milieux naturels. Assure la protection de la faune et de la fore, mais aussi surveille et entretient 15.000 hectares de propriétés régionales. Garantit le maintien des terres agricoles en lie-de-France, favoires finstallation d'agricultureurs en zone périurbain en lien avec les organisations professionnelles et encourage une agriculture durable et diversifiée CESER. Consell économique, social et environnemental régional : Composé de 4 c'ollèges' de catégories socioprofessionnelles (entreprises et activités non salariées, organisations syndicales de salariés, organisations et associations, personnalités qualifiées participant au développement régional). Contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales

Cnambres régionales d'agriculture : Organes consultatifs des intérêts agricoles de la région auprès des pouvoirs publics. Composées des Présidents élus des Chambres départementale. Comité de bassin : instance de concertation qui élabore une politique de gestion de l'eau conciliant les besoins du territoire constitué par une circonscription de bassin avec les orientations nationales. Conseil Régional: Assemblée avec membres élus. Gére les affaires de la région (lycés, transports régionaux, action économique et aménagement du territoire CPER - Contrats de plan État-Région : Mode de gestion publique par lequel l'Etat et une ou plusieurs régions s'engagent sur une programmation et un financement pluri-annuels autour d'objectifs communs en matière d'aménagement du territoire Chambres régionales d'agriculture : Organes consultatifs des intérêts agricoles de la région auprès

ENS - Espace Naturel Sensible : Site d'intérêt faunistique et floristique qui présente une richesse et une valeur importante. Peut aussi couvrir des sites à protéger pour leur richesse minérale (grottes) ou des pays ages à dominante naturelle dont la fonctionnalité doit être préservée (bocage). Protégés et gérés pai les conseils départementaux.

CDPENAF - Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers : Associe des LUPENA - Commission de preservation des espaces naturels, agricoles et rofestiers : Associe des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des professions agricoles et forestières, de la chambre d'agriculture, d'une association locale affiliée à un organisme national à vocation agricole et rurale, des propriétaires fonciers, des notaires, des associations agrécés de protection de l'environnement, de la fédération départementale des chasseurs et de l'INAO. Pouvoir d'émettre un avis, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, sur l'opportunité de certaines procédures d'urbanisme.

Trimerieur, et sont piaces sous rautorité du prétet de departement

DT - Direction départementale des Territoires : Service déconcentré interministériel de l'État, placé
sous l'autorité du prétet de département. Mise en oeuvre dans le département les politiques relatives à
la promotion du développement durable, au développement et à l'équilibre des territoires urbains et
ruraux grâce aux politiques agrôtique, durbainsme, de logement, de construction et de transports, à la
prévention des risques naturels, aux déplacements et aux transports. Interlocuteur important des

ABC - Atlas de la Biodiversité : démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Outil d'infos et d'aide à la décision avec soutien de 10°A. CA - Communauté d'Agglomération : EPCI qui regroupe plusieurs communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave. Visant les zones urbaines, la communauté d'agglomération doit former, lors de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants, autour d'une ou plusieurs communes centres de 15 000 habitants. 223 en 2021

de 15 000 habitants. 223 en 2021.

CC - Communaturé de communes : EPCI qui regroupe plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave et a pour objet de les associer au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. 995 en 2021 :

CU - Communaturé urbaine : EPCI qui regroupe plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave qui forment, à la date de sa création, un ensemble de plus de 250 000 habitants et qui s'associent au sein

DSALN - Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature : élabore, anime et évalue les politiques de l'urbanisme, de la construction, du logement, des paysages, de la biodiversité, de l'eau et des substances minérales non énergétiques (15000 agents déconcentrés).

DGCL - **Direction générale des collectivités locales (DGCL)** : Interlocuteur privilégié des collectivités territoriales et définir les orientations relatives à la politique nationale et européenne de cohésion des

DGEC - Direction générale de l'énergie et du climat - Élabore et met en œuvre la politique relative à l'énergie, aux matières premières énergétiques, ainsi qu'à la lutte contre le réchauffement climatique et

des risques pour mener les pointques de prévention adaptées

DGSCGC - Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises : structure centrale qui lui permet d'assurer la responsabilité interministérielle d'organisation et de coordination des secours au

DMAT - Direction de la modernisation et de l'administration territoriale : Animer et organiser la

DSR - Délégation à la sécurité routière

EPMP - Établissement public du Marais poitevin : coordonne la gestion de l'eau et de la biodiversité sur le Marais poitevin et sur les bassins versants qui l'alimentent

FNSEA - Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles : syndicat professionnel majoritaire dans la profession agricole. Fait partie des organisations patronales françaises et des

FRB - Fondation pour la recherche sur la biodiversité : favoriser les activités de recherche sur la biodiversité en lien étroit avec les acteurs de la société. Susciter l'innovation, développer et soutenir des

FRANCE AGRIMER - Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer : Intermédiaire entre les filières et l'État, il organise la concertation au sein des filières de l'agriculture et de la forêt, assure la connaissance et l'organisation des marchés et gère les dades publiques nationales et de l'agriculture de l'agriculture de l'agriculture de l'agriculture de l'agriculture et de la forêt, assure la connaissance et l'organisation des marchés et gère les dades publiques nationales et de l'agriculture de l'agriculture de l'agriculture de l'agriculture et de la mer : Intermédiaire de l'agriculture et de la forêt, assure la connaissance et l'agriculture et de la mer : Intermédiaire de l'agriculture et de la mer : Intermédiaire de l'agriculture et de la mer : Intermédiaire de l'agriculture et de la forêt, assure la connaissance et l'agriculture et de la forêt, assure la connaissance et l'agriculture et de la forêt, assure la connaissance et l'agriculture et de la forêt, assure la connaissance et l'agriculture et de la forêt, assure la connaissance et l'agriculture et de la forêt, assure la connaissance et l'agriculture et de la forêt, assure la connaissance et l'agriculture et de la forêt, assure la connaissance et l'agriculture et de la forêt, assure et d

IDDRI - Institut du Développement Durable et des Relations Internationales : think-tank qui favorise la transition vers le développement durable au niveau international

IFREMER - Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer : contribue au système de recherche et d'innovation national concernant les espaces maritimes

recherche et d'innovation national concernant les espaces maritimes IGN - Institut national de l'information géographique et forestière : produire, représenter et diffuse les données géographiques et forestières de France

IGAM - Inspection générale des affaires maritimes : missions d'inspection, d'audit, d'expertise et d'études dans le domaine maritime, ainsi que pour le secteur des pêches et cultures marines INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques : mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personne et des blens, et sur l'environnement

IPEC - Sous-direction de l'Innovation Pédagogique et Collaborative : Assure la formation des agents

CROSS - Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage : centres décisionnels qui prennent en charge toute opération de sauvetage dès que l'incident a lieu sur le domaine maritime

CLE - Commission Locale de l'Eau : Instance de concertation chargée de l'élaboration du SAGE.
Commission administrative sans personnalité juridique propre, elle organise et gère l'ensemble de la procédure d'élaboration, de consultation puis de mise en œuvre du SAGE. Composée des élus des llectivités territoriales + les usagers, les associations et les organisations professionnelles + l'État et

DREAL - Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement : Services déconcentrés de l'État, unique pilote au niveau régional de la mise en œuvre des politiques publiques du MTES et MCT (protection et gestion de l'environnement, des ressources, des milieux et du patrimoine naturel et culturel et contrôle des activités industrielles)

DRIM - Domaines de Recherche et d'Innovation Majeurs : Réseaux qui associent les meilleurs équipes de recherche identifiées du domaine et les entreprises les plus innovantes autour de programmes de recherche ambitieux

programmes de recherche ambitieux
FNE - France Nature Environnement : Fédération française des associations de protection de la nature et de Tenvironnement. Nous sommes porte-parole d'un mouvement de 5 837 associations, regroupées au sein de 46 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français MRAe - Missions régionales d'autorité environnementale : notendent leurs avis sur les plans locaux d'urbanisme (PLU), les plans de déplacements urbains (PDU), les schémas de cohérence territoriale (SCOT), les schémas d'aménagement et de gestion des aux (SAGE) ou les plans régionaux de gestion et d'élimination des déchets. Fonction d'autorité environnementale pour les projets faisant l'objet d'une saisine de la Commission nationale du débat public lorsqu'ils ne relèvent pas de la formation nationale du d'EGEDD, et de mombres permanents ou de chargé(e)s de missions issule)s du

PCAET - Plan Climat Air-Énergie Territorial : outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommatic

DDTM: Direction départementale des territoires et de la mer: Si façade maritime, mise en oeuvre des politiques publiques d'aménagement et de développement durable des territoires et de la mer DDCS: Direction départementale de la cohésion sociale: Domaines de la politique sociale, du ent, de la politique de la ville, de la jeunesse, des sports, de la vie associative et, le cas échéant, de

a protection des populations

Direction Départementale de la Protection des Populations: Assure la qualité et sécurité de l'alimentation, la protection de la santé des animaux et de l'environnement, la protection économique des consommateurs et régulation des marchés et la qualité et sécurité des produits non alimentaires et

rection départementale de l'emploi, du travail et des solidarités : Chargée d

POLAU - Pôle arts & urbanisme : Asso qui s'intéresse à l'urbanisme culturel, mène action culturelle avec des acteurs du territoire (publique et pas que). Programme culturel, mêne action culturelle avec des acteurs du territoire (publique et pas que). Programme culturel, résidence en lien avec urbanisme & Assistance à maitrise d'ouvrage en urbanisme — conseil auprès des instances publiques Préfet de département: Responsable de la mise en œuvre sur le territoire de l'ensemble des politiques définies par le Gouvernement

oes poinques cennies par le Gouvernement. AAGE - Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau : Déclinaison du SDAGE à une échelle plus locale. Vise, grâce à la concernation des acteurs locaux, à concilier la saitsfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture, ...) et la protection des millieux aquatiques

EPCI - Établissement public de copération intercommunale : L'intercommunalité désigne une forme de coopération entre les communes. Celles-ci peuvent se regrouper afin de gérer en commun des équipements ou des services publics (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...) élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbainsine à l'éthelle d'un territoire plus vaste que celui de la commune. Coopération au sein des EPCI. PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durable : Détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Réalisé par les acteurs qui on titoi le EPU ou le SCOT (Consell Municipal ou Consel Communautaire etc.). PDU - Plan de Déplacements Urbains : Document de planification qui détermine, dans le cadre d'un périntère de transport urbain (FIU). Organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement. Chaque plan de déplacements urbains doit maintenant aussi comporter un volet d'évaluation environnemental. El les un le vieure pour les démarches visant à économiser l'énergle n volet d'évaluation environnementale. Il est un levier pour les démarches visant à économiser l'énergie : limiter les émissions de gaz à effet de serre, et peut contribuer à limiter les impacts des déplacements

sur la trame verte et bleue. PUL •Plan local d'urbanisme : Document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes (EPCI), étabilt un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

MNHM - Muséum national d'Histoire naturelle : fourni à l'État un appui scientifique à l'élaboration et l'évaluation de politiques de conservation de la nature, la caractérisation de l'état de conservation d'espèces, d'habitats naturels ou d'écosystèmes, le développement d'indicateurs ou l'évaluation de

MAA - Ministère de l'Agriculteur et de l'Alimentation

MI - Ministère de l'Intérieur

Notre affaire à tous : association loi de 1901 utilisant le droit comme levier pour la lutte contre le changement climatique. Elle vise à faire vivre la justice climatique en renforçant la législation environnementale et les droits de la nature, avec différentes propositions pour changer le droit français et appliquer les accords internationaux

On est prêt: Mouvement qui rassemble des experts, des personnalités, des faiseurs sur le terrain, pour sensibiliser et mobiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux à travers des actions digitales massives, l'accompagnement de leaders culturels, et la création de vidéos

OFB - Office français de la biodiversité : contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques el marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la

gestion équiliore et duraine de l'eau ONF - Office National des Forêts : Préserver la biodiversité, protéger les ressources en eau, préven les risques naturels, garantir l'équilibre forêt-gibier, sauvegarder le patrimoine historique et culturel PARCS NATIONAUX : coordonne les établissements publics administrant chaque parc national

français

SAFER - Société d'aménagement foncier et d'établissement rural : Société anonyme, sans but
lucratif (sans distribution de bénéfices), avec des missions d'intérêt général, sous tutelle du MAA et des
Finances. Mission : aménager les structures des exploitations agricoles et forestières, favoriser
Finstallation des jeunes, protéger l'environnement, les paysages et les ressources naturelles.
Concertation d'acteurs locaux (organisations agricoles : chambres d'agriculture, banques et
assurances mutuelles agricoles, syndicats agricoles représentatifs, des collectivités territoriales :
conseil général et associations de maires, de l'État. Le directeur départemental de l'agriculture et le
directeur des Finances publiques). Toutes les décisions prises sont validées par l'État.

WIMMI : 2 an extraorier mordiale de métiers des concernances de la construction ampleures 323 287. VINCI : 2e entreprise mondiale des métiers des concessions et de la construction, employant 222 397

Mildlegal : Association loi de 1901 organisée en comité visant à la promotion, la démocratisatior l'application et la meilleure utilisation du droit de l'environnement et des droits de la nature. Ces

Glossaire des acteurs

PNR - Parcs naturels régionaux : Gérés par un Syndicat mixte composé d'élus des collectivités membres (communes et régions ainsi que, souvent, les départements, les intercommunalités et

Préfet de région : contrôle la légalité et le respect des règles budgétaires des actes de la région et de ses établissements publics; il préside le comité de l'administration régionale (CAR) qui réunit les préfets de département et les chefs de services déconcentrés régionaux de l'État.

SDAGE - Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux : 12 au total en France, élaboré par le comité de bassin (collectivités, usagers de l'eau et Était, ils fixent pour 6 ans les orientations qui permettent d'atteindre les objectifs attendus en matière de "bon état des eaux SRADDET - Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des

SCOT - Schéma de cohérence territoriale : outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durbailes (PADD) SIVM - Syndicat intercommunal à vocation multiple : EPCI qui exerce des responsabilités varriées qui lui ont été trasférées par les différentes communes, souvent du même canton. Tendance aujourd'hui à être remplacé par la communauté de communes dans de nombreux cantons SIVU - Syndicat intercommunal à vocation unique: EPCI avec un fonctionnement similaire à celui d'un SIVM à la différence près qu'un SIVU ne dispose que d'une compétence, fixée dans ses status.

